

Un hôtel du futur projeté à Littoral Parc

PROJET IMMOBILIER La chaîne Yotel s'installe à Etoy et proposera 200 studios au sein d'une résidence hôtelière innovante et connectée.

JOCELYNE LAURENT
jocelyne.laurent@lacote.ch

«Le futur, c'est maintenant». La chaîne Yotel, basée à Londres, peut reprendre à son compte cet aphorisme bouddhiste. Les futurs clients de la résidence hôtelière sauront s'en convaincre fin 2019 au moment où ils découvriront la résidence hôtelière 2.0, ultramoderne, technologique et connectée. «C'est à cette date que la livraison de l'établissement comprenant plus de 200 studios avec kitchenettes est prévue», informe Manuel Alvarez, directeur du département Advisory de m3 Real Estate.

Cette société immobilière, basée à Genève et Zurich, pilote le projet en tant que filiale de Vertical Holding, le groupe immobilier d'Abdallah Chatila. La société m3 sera le chef d'orchestre puisqu'elle assurera tout le processus, de la conception à la livraison, en passant par la réalisation de l'objet.

Premier hôtel en Suisse de la chaîne

«Yotel est une chaîne hôtelière très importante sur le plan international. Elle souhaitait s'implanter sur le marché suisse, explique



La façade du futur hôtel prévu à Etoy fin 2019 (image de synthèse). La résidence hôtelière comprendra 200 studios. DR

Manuel Alvarez. Etoy sera l'un des premiers établissements en Suisse, où la chaîne a identifié un fort potentiel en raison de sa situation géographique entre Genève et Lausanne et les nombreuses entreprises qui s'y installent.»

Yotel prévoit d'ouvrir plusieurs antennes en Suisse romande. Dans le groupe Yotel figure désormais Starwood Capital Group, un très gros investisseur qui participe à raison de 30%. Il gère plus de 6000 hôtels dans 120 pays.

Un concept inédit

Yotel Pad s'ouvrira presque au

même moment à Dubaï et à Etoy. La chaîne hôtelière compte implanter à Etoy un de ses concepts novateurs destiné en priorité à une clientèle composée de professionnels, se déplaçant beaucoup et ayant, de fait, des besoins spécifiques. Yotel Pad est conçu pour des séjours de longue et moyenne durée, d'une semaine à plusieurs mois. S'agissant de travailleurs très mobiles, ils n'auront pas les mêmes besoins en termes d'espace que des touristes, par exemple un salon ou une salle à manger.

En revanche, à Etoy, il y aura de nombreux espaces partagés, des possibilités de coworking et surtout de la haute technologie. «Il y aura des matelas personnalisables, amovibles, des murs interactifs et des consoles multiples. Ce sera un vrai hôtel connecté avec la possibilité de tout faire avec son smartphone, l'enregistrement en ligne, l'accès aux services y compris entrer dans sa chambre», explique Manuel Alvarez. Les clients pourront en outre bénéficier au sous-sol d'un entrepôt pour y



Ambiance moderne et feutrée à l'intérieur de la résidence. DR

laisser leurs bagages entre deux voyages.

Le futur établissement sera situé En Bellevue, au nord de l'ancien centre de logistique de la Compagnie d'expédition et transport (CET), juste sous la voie de chemin de fer, sur une parcelle actuellement en friche. Le bâtiment sera de type Miner-

gie et aura des panneaux solaires thermiques et photovoltaïques en toiture. Composé d'un rez-de-chaussée + trois niveaux (plus de 7000 m² de surface hôtelière), il sera doté en outre d'un bar-restaurant, d'une terrasse rooftop et d'un fitness. Une centaine de places de parc compléteront l'offre. □



«Etoy sera l'un des premiers établissements en Suisse, où la chaîne a identifié un fort potentiel»

MANUEL ALVAREZ DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT ADVISORY DE M3 REAL ESTATE

Forte dégradation du bâtiment des vestiaires du football

ÉCHICHENS Plusieurs fissures sont apparues sur les murs de la construction.

Le bâtiment des vestiaires du foot à Echichens est bien malade. Il se fissure de tous les côtés. Pas juste un peu de peinture qui s'écaille, mais de nombreuses fissures, dont certaines font plusieurs millimètres. Le problème est grave et se date pas d'hier. Depuis 2012, année de l'inauguration du complexe sportif d'Echichens, l'édifice voit en effet fortement et anormalement dégradé. Lors du dernier Conseil, le président de l'agglomération, Oscar Gros, rassuré par le leu de l'entreprise à résoudre ce problème, a demandé à la Municipalité si elle allait attendre que le bâtiment s'écroule pour agir.

Un pavé dans la mare

C'est lors de la séance du Conseil communal du 3 décembre 2015, que Jean-Michel Dumoulin, alors membre de l'agglomération, jette le pavé dans la mare et s'oppose à l'ajournement de fissures



Les fissures sont apparues à différents endroits, sous surveillance.

sur les façades de cet édifice. A qui le municipal en charge des bâtiments de l'époque, Jean-Richard Margot, rétorque que la Municipalité ne se soucie et qu'elle a prévu des réparations.

Duocif s'occupe entre-temps de faire placer des sondes dans les fissures du bâtiment, qui permettent que les façades soient effectivement baignées. C'est ce qu'apprennent les conseillers le 17 mars 2016, à la suite d'une question d'Oscar Gros, alors simple membre du Conseil. Duocif promet d'effectuer les travaux nécessaires

durant le printemps de cette même année.

Silence radio

L'été passe le bout du nez, les réparations n'ont toujours pas été effectuées. Les fissures s'agrandissent. Cette fois-ci, c'est Stéphane Grand qui interroge la Municipalité sur ses intentions à cet égard. Jean-Richard Margot rétorque ce qu'il avait déjà dit au mois de mars. «La Municipalité s'occupe de la dossier dès la semaine prochaine», affirme-t-il. Durant toute la fin de 2016,

cette question ne revient plus durant les séances. Sur place, aucune réparation n'est réalisée. Ce n'est qu'au mois de mars 2017 que la Municipalité se décide enfin à communiquer spontanément au Conseil sur le sujet et qu'elle annonce l'ouverture d'une procédure judiciaire à l'encontre de l'entreprise responsable de la construction des vestiaires du foot.

Dégâts plus graves?

«Le bâtiment est dégradé, admet Daniel Meisenberger, syndic d'Echichens. Cette procédure permettrait de connaître les causes.»

Début novembre, la question est une nouvelle fois abordée par l'entremetteur d'un conseiller communal, Philippe Rochat, dans la rubrique des divers de l'écho du jour. A sa demande d'informations, Daniel Meisenberger rétorque qu'il n'y a pas de dossier au Conseil pour résoudre cette situation. Philippe Rochat, surpris de cette réponse, s'interroge sur les raisons d'un dépit de fonds

visant à réparer le bâtiment. Ne serait-ce pas au constructeur de mettre la main au porte-monnaie? Le syndic laisse alors entendre que les dégâts sont beaucoup plus graves qu'on s'oppressait et que les travaux à effectuer sont «massives et urgents», soulignant que les actions judiciaires prennent du temps et que la commune sera remboursée ultérieurement.

Une séance de conciliation entre les représentants de la Municipalité et ceux de l'entreprise incriminée a lieu fin novembre. Lors du Conseil du 7 décembre, le syndic s'en réjouit, ainsi que l'entremetteur a reconnu ses torts et que d'autres situations sont organisées. Et lorsque le président du Conseil se lève et s'exprime, le syndic répond que le bâtiment n'est pas encore prêt de réouvrir. Ades doctor, c'est grave ou ça se fait pas? C'est urgent ou cela peut attendre encore un peu? Y aura-t-il un préavis déposé ou pas? Réponse au prochain Conseil le 22 mars 2018... Ou pas. □

CHIGNY

David Lenoir a été élu à la Municipalité



David Lenoir a 49 ans et est biologiste de formation. □

Les Chignays ont choisi David Lenoir pour reprendre le poste vacant de la Municipalité. Cet habitant de Chigny de 49 ans a été élu dimanche à l'issue d'un second tour avec 17 voix, contre 15 pour sa concurrente, Valérie Truchel. «J'ai été surpris et content que les votes soient si serrés, a-t-il réagi quelques minutes après son élection. Le fait de voir que les gens se déplacent pour un deuxième tour montre une belle motivation de leur part à l'égard de la commune.»

En effet, avec un taux de participation de 45% au premier tour, les votes étaient particulièrement serrés. Valérie Truchel obtient 49 voix, contre 48 pour David Lenoir. Le président du Conseil Christophe Oppenheimer s'est également dit étonné du bon taux au second tour, qui était de 32,6%.

David Lenoir prendra ses fonctions dès janvier. Ce père de famille qui siège au Conseil général depuis 2010 succède ainsi à la démissionnaire Aleksandra Capras. Biologiste de formation, il travaille actuellement comme coordinateur de l'association La fibre à Lausanne. Avant d'être élu à l'ECM, il se dit particulièrement intéressé par les thématiques environnementales. □

CHIGNY

Les déchets un peu plus chers

Le Conseil général a accepté à l'unanimité le budget 2018 présenté par la commune, qui présente un déficit d'environ 13 000 francs. Concernant les coûts de l'élimination des ordures ménagères, les derniers exercices ont pesé que la taxe annuelle de 80 francs, destinée à la couverture des charges liées aux déchets, est insuffisante pour équilibrer ce dossier. Un préavis en ce sens a proposé une augmentation de la taxe à 100 francs, le vote a été accepté avec quelques abstentions. □

APPLES

Budget validé

Les membres du Conseil communal d'Apples ont accepté à l'unanimité le budget pour l'an prochain. Les charges s'élèvent à 1542 millions de francs, avec un excédent de revenus de 44 890 francs. □